

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 956 - page 2709

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION DU VILLAGE SAINT PAUL, L'AUTRE MARAIS.

Objet : représenter auprès des administrations, collectivités locales, chambres consulaires et tous autres organismes administratifs ou économiques, l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de services exerçant dans le quartier parisien connu comme village Saint Paul , à savoir le quadrilatère formé par les rue Saint Paul, rue de l'Ave Maria, rue Charlemagne, rue des Jardins Saint Paul, les cours contenues dans ce périmètre ainsi que ses environs immédiats ; contribuer à la dynamisation commerciale de ce quartier, notamment organiser des animations et mettre en oeuvre les moyens nécessaires à leur réalisation ; défendre les intérêts communs de ceux qu'elle représente y compris jusqu'à la formation de recours collectif, sous réserve du respect des dispositions légales.

Siège social : 17, rue Saint Paul, 75004 Paris.

Date de la déclaration : 24 mai 2014.